

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence et transmis en direct sur le site de la Communauté de communes de Moret Seine et Loing, sous la présidence de Monsieur Patrick SEPTIERS, Président. La séance est ouverte à 20h32.

Nombre de Conseillers en exercice : 50

Présents : 41

Votants : 47

ETAIENT PRESENTS COMMUNES DE :

CHAMPAGNE SUR SEINE : M. GONORD, Mme SCHNEIDER, M. KERIGER, Mme BAYE, M. GIRY - **FLAGY :** M. DESVIGNES - **LA GENEVRAYE :** Mme PERINI - **MONTIGNY SUR LOING :** Mme MONCHECOURT, M. CORBEL, Mme JACQUENET - **MORET-LOING-ET-ORVANNE :** M. ZAKEOSSIAN, Mme GAUDIN, M. FONTUGNE, Mme SAVAL-BONET, M. ATLAN, Mme EYRIGNOUX, M. JOCHMANS, Mme DUMAS-PRIMBAULT, M. POUILLIER, Mme GRAU, M. LIMOGES, Mme EPIKMEN, M. SEPTIERS, Mme THALAMY - **NONVILLE :** M. BALLAND - **PALEY :** M. COCHIN - **REMAUVILLE :** Mme PENIFAURE - **SAINT MAMMES :** M. SURIER, Mme PIAT, M. PERRIN - **THOMERY :** M. MICHEL, M. TROUBAT, Mme PATTYN - **TREUZY LEVELAY :** Mme PILLOT - **VERNOU LA CELLE SUR SEINE :** M. MOMON, M. BEUDAERT - **VILLE SAINT JACQUES :** M. DUCHATEAU - **VILLEMARECHAL :** Mme KLEIN, M. GOISET - **VILLECERF :** M. DEYSSON - **VILLEMER :** M. BEAUFRETON

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES COMMUNES DE :

CHAMPAGNE SUR SEINE : Mme AUFILS représentée par M. DEYSSON
DORMELLES : M. LARGILLIERE représenté par M. DEYSSON
MORET-LOING-ET-ORVANNE :
M. BODIER représenté par Mme SAVAL-BONET,
Mme SOUCHARD représentée par M. JOCHMANS,
SAINT MAMMES : M. BRUMENT représenté par M. DUCHATEAU
THOMERY : Mme VANNEAU représentée par M. TROUBAT

ETAIENT ABSENTS COMMUNES DE :

CHAMPAGNE SUR SEINE : Mme SANS
NANTEAU SUR LUNAIN : M. GUIMARD
VERNOU LA CELLE SUR SEINE : Mme DARGNAT

Les conseillers présents formant la majorité des membres, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. Mme MONCHECOURT a été désignée secrétaire de séance.

- **Suite à la crise sanitaire, cette assemblée se déroule en visioconférence : Délibération n°2021.87 portant modalités particulières pour la tenue du Conseil communautaire**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- D'identifier, par le Président en début de séance, les participants par leurs voix et établir le quorum,
- D'enregistrer les débats et de les conserver jusqu'à l'adoption du procès-verbal de la séance,
- D'exprimer le scrutin verbalement lors de la mise au vote et de l'enregistrer.

- **Compte-rendu de la séance du 15 mars 2021**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le compte-rendu du Conseil Communautaire qui s'est tenu 15 mars 2021.

Liste des décisions dans le cadre de la délégation du Conseil communautaire au Président

2021.33 du 4 mars 2021

Vente de véhicules au garage Citroën sis 2 avenue des Renardières – Ecuelles – 77250 Moret-Loing-et-Orvanne :

- Renault Kangoo immatriculé 258-EAM-77 pour un montant de 1 300 €,
- Renault Kangoo immatriculé AS-423-EQ pour un montant de 700 €,
- Ford Transit immatriculé 220-ECH-77 pour un montant de 3 200 €

2021.34 du 4 mars 2021

Signature avec la DRIEE d'une convention ayant pour objet de mettre en œuvre l'opération « Animation d'un document de gestion (DOCOB) du site Natura 2000 Rivières du Loing et du Lunain.

Le montant de la subvention attribuée par la DRIEE à Moret Seine et Loing est de 35 247 €.

2021.35 du 8 mars 2021

Signature du marché n° 2021/1 relatif aux Travaux de restructuration de la piscine du Grand Jardin à Moret sur Loing – lot couverture thermique avec HAEHN SAS pour un montant de 114 000 € HT.

La durée du marché est de 3 mois à compter de la notification du marché.

2021.36 du 8 mars 2021

Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne d'une convention ayant pour objet de définir les modalités d'intervention et de versement de l'aide financière pour la mise en œuvre du projet « Promeneurs du Net ».

Le montant de la subvention accordée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne à Moret Seine et Loing est de 1 500 € par an.

La convention est conclue pour 3 ans soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

2021.37 du 11 mars 2021

Signature avec l'URSL d'une convention ayant pour objet la mise à disposition, à titre gracieux, des locaux situés à l'Espace des Habitants (EDH) sis rue des Marronniers à Villemer pour l'organisation de conférences ponctuelles ou d'ateliers hebdomadaires.

Cette convention est conclue pour un an à compter du 1^{er} avril 2020.

2021.38 du 15 mars 2021

Signature d'un avenant de prorogation de contrat du lot 2 Assurance « tous risques chantier et responsabilité du maître de l'ouvrage » du marché n° 2019/10 relatif à la souscription des contrats d'assurance « DOMMAGES OUVRAGE ET GARANTIES DIVERSES » applicables à l'opération de construction suivante : TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA PISCINE DU JARDIN ayant pour objet de prolonger la durée initiale jusqu'au 30 avril 2021.

L'incidence financière de cet avenant est de 13 110,82 € TTC.

En conséquence, le montant du marché du lot n° 2 est ainsi porté à la somme de 37 875,70 € TTC.

2021.39 du 15 mars 2021

Sollicitation d'une subvention de 35 000 € auprès de l'Etat pour couvrir une partie des dépenses pour la mise en place de l'action « Jeunes engagés de la ruralité » donc l'objectif est de développer l'accueil de volontaires en service civique en zone rurale au sein du territoire de Moret Seine et Loing.

2021.59 du 16 mars 2021

Signature d'une convention avec l'UDSP 77 ayant pour objet l'organisation de formation de maintien et d'actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail pour des groupes de 4 à 10 personnes.

La participation financière est arrêtée à la somme de 600 € TTC.

La convention est conclue pour l'année en cours jusqu'au 31 décembre 2021. Elle est renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie.

2021.60 du 18 mars 2021

De signer d'une convention avec le Poney Club de Montigny sur Loing ayant pour objet l'organisation d'un stage équestre aux Poney Club de Montigny sur Loing les 12, 13, 15 et 16 juillet 2021 pour 12 enfants de 6 à 11 ans.

Le coût total de la prestation s'élève à 1 920 euros TTC.

La convention est valable pour la durée du stage.

2021.61 du 18 mars 2021

Signature d'une convention avec le Golf Club Montereau la Forteresse ayant pour objet l'organisation d'un stage de golf au Golf de la Forteresse du lundi 23 au vendredi 27 août 2021 (inclus), pour 18 jeunes de 11 à 17 ans.

Le coût total de la prestation s'élève à 750 euros TTC.

La convention est valable pour la durée du stage.

2021.62 du 18 mars 2021

Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales de Seine-et-Marne d'une convention d'objectifs et de financement pour le pilotage du projet de territoire ayant pour objet de définir et d'encadrer les modalités d'intervention et de versement de la subvention.

La convention est conclue du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

2021.63 du 22 mars 2021

Signature avec « les Paris Plus » d'une convention ayant pour objet de :

- promouvoir et renforcer l'attractivité des destinations par des actions complémentaires de celles mises en place par les différents partenaires,
- favoriser la consommation touristique des différents territoires et par conséquent les retombées économiques,
- valoriser la région Paris-Est à travers la promotion des sites majeurs 77.

Moret Seine et Loing s'engage à verser une participation financière annuelle de 100 € TTC.

Cette convention prend effet à compter de sa signature pour l'année 2021.

2021.64 du 25 mars 2021

Signature avec ASSISQUAL d'un avenant n° 1 au bail commercial 15 février 2013 ayant pour objet d'entériner le changement de gérant et de siège social pour le Preneur, à savoir :

- Gérant : Mme Aline LEBOUIC, Gérante, née le 25 novembre 1982 à Melun (77000), demeurant au 18 rue des Latteux – 77850 HERICY,
- Siège social : 1 rue Montchavant – Hôtel d'Entreprises des Renardières – 77250 Moret-Loing-et-Orvanne.

Le présent avenant entrera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

2021.65 du 25 mars 2021

Autorisation donnée à Monsieur Francis DUCHATEAU, Vice-Président de Moret Seine et Loing, à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente d'un bâtiment d'activités sis au 5 avenue des Renardières à Moret-Loing-et-Orvanne (Commune déléguée d'Ecuelles), d'une surface plancher de 1 050 m² et son terrain d'assiette de 4 278 m² (166ZB403), au profit de la Société Flex Fuel Energy Development, au prix de 600 000 € H.T.

La signature est prévue le 26 mars 2021 à l'office notarial de Moret-Loing-et-Orvanne.

2021.66 du 26 mars 2021

Création d'une régie de recettes « activités MSL » à compter du 1^{er} mai 2021 auprès du Service Informatique basé au 18 allée Gustave Prugnat – Moret sur Loing – 77250 Moret-Loing-et-Orvanne.

La régie fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La régie encaisse les produits suivants :

Activités Jeunesse

1. Activités périscolaires (soirées et mercredi),
2. Ateliers,
3. Transports avec les véhicules de la collectivité,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Centre Social – Espace des Habitants

1. Ateliers créatifs,
2. Ateliers numériques,
3. Ateliers ASB/ASL,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Sports

1. Mercredi pour les 4-6 ans,
2. Mercredi pour les 6-12 ans,
3. Vacances,
4. Stage en interne,
5. Randonnée.

Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

1. Carte bancaire,
2. Compte Payfip,
3. Numéraire,
4. Chèques bancaires ou postaux,
5. Virement sur le compte de dépôt de fonds.

2021.67 du 26 mars 2021

Création d'un sous régie de recettes « activités MSL » à compter du 1^{er} mai 2021 auprès du service Centre Social basé au 98 rue Grande – 77430 Champagne sur Seine

La sous régie fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La sous régie encaisse les produits suivants :

Activités Jeunesse

1. Activités périscolaires (soirées et mercredi),
2. Ateliers,
3. Transports avec les véhicules de la collectivité,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Centre Social – Espace des Habitants

1. Ateliers créatifs,
2. Ateliers numériques,
3. Ateliers ASB/ASL,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Sports

1. Mercredi pour les 4-6 ans,
2. Mercredi pour les 6-12 ans,
3. Vacances,
4. Stage en interne,
5. Randonnée.

Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

1. Carte bancaire,
2. Compte Payfip,
3. Numéraire,
4. Chèques bancaires ou postaux,
5. Virement sur le compte de dépôt de fonds.

2021.68 du 26 mars 2021

Création d'un sous régie de recettes « activités MSL » à compter du 1^{er} mai 2021 auprès du service Espace des Habitants basé rue des Marronniers – 77250 Villemer

La sous régie fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La sous régie encaisse les produits suivants :

Activités Jeunesse

1. Activités périscolaires (soirées et mercredi),
2. Ateliers,
3. Transports avec les véhicules de la collectivité,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Centre Social – Espace des Habitants

1. Ateliers créatifs,
2. Ateliers numériques,
3. Ateliers ASB/ASL,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Sports

1. Mercredi pour les 4-6 ans,
2. Mercredi pour les 6-12 ans,
3. Vacances,
4. Stage en interne,
5. Randonnée.

Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

1. Carte bancaire,
2. Compte Payfip,
3. Numéraire,
4. Chèques bancaires ou postaux,
5. Virement sur le compte de dépôt de fonds.

2021.69 du 26 mars 2021

Création d'un sous régie de recettes « activités MSL » à compter du 1^{er} mai 2021 auprès du service Sports et Evènementiel basé au 18 allée Gustave Prugnat – Moret sur Loing – 77250 Moret-Loing-et-Orvanne

La sous régie fonctionne du 1^{er} janvier au 31 décembre.

La sous régie encaisse les produits suivants :

Activités Jeunesse

1. Activités périscolaires (soirées et mercredi),
2. Ateliers,
3. Transports avec les véhicules de la collectivité,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Centre Social – Espace des Habitants

1. Ateliers créatifs,
2. Ateliers numériques,
3. Ateliers ASB/ASL,
4. Sortie avec prestataires.

Activités Sports

1. Mercredi pour les 4-6 ans,
2. Mercredi pour les 6-12 ans,
3. Vacances,
4. Stage en interne,
5. Randonnée.

Ces recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

1. Carte bancaire,
2. Compte Payfip,
3. Numéraire,
4. Chèques bancaires ou postaux,
5. Virement sur le compte de dépôt de fonds.

2021.70 du 26 mars 2021

La régie mixte Centre Social instituée auprès du Service Centre Social est clôturée à compter du 1^{er} mai 2021.

Il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie.

2021.71 du 26 mars 2021

La régie de recettes « Jeunesse et Sports instituée auprès du Service Jeunesse et Sports est clôturée à compter du 1^{er} mai 2021.

Il est mis fin aux fonctions du régisseur et des mandataires de la régie.

2021.72 du 29 mars 2021

Signature avec BL Évolution – SCOP EC d'un contrat ayant pour objet de compléter l'accompagnement sur le PCAET afin d'aider Moret Seine et Loing à remplir les exigences de la nouvelle évolution réglementaire.

Le montant total de la prestation est de deux mille cent euros hors taxe (2 100 € HT).

2021.73 du 29 mars 2021

Signature avec les communes membres et le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Villemer / Treuzy Levalay / Nonville d'une convention ayant pour objet de définir les modalités de la mise à disposition des agents de la Direction des Systèmes d'Information pour exercer des missions ponctuelles.

La convention est conclue pour une durée d'un (1) an à compter du 1^{er} mai 2021 renouvelable par tacite reconduction deux (2) fois pour une période identique d'un (1) an. La durée de la convention ne pourra pas excéder trois (3) ans.

2021.74 du 29 mars 2021

Signature d'un avenant à la convention d'occupation précaire avec la Société EQUIMETH ayant pour objet de prolonger le délai de cette dernière jusqu'au 31 août 2021 en raison du retard dans l'exécution des travaux.
L'avenant entrera en vigueur à compter de la date de signature des deux parties du présent avenant.

2021.75 du 29 mars 2021

Modification de l'article 5 de la régie de recettes « Office de Tourisme » concernant l'ajout du virement bancaire sur le compte de dépôt de fonds dans les modes de recouvrement des recettes

2021.76 du 29 mars 2021

De signer avec la commune de Villemer une convention ayant pour objet la mise à disposition, à titre gracieux, d'un local du bâtiment l'Espace des Habitants (EDH) situé rue des Marronniers à Villemer pour le stockage de petit matériel destiné à l'usage des associations.

Cette convention est conclue pour une durée d'un (1) an à compter du 15 mai 2021 renouvelable par tacite reconduction deux (2) fois pour une période identique d'un (1) an. La durée de la convention ne pourra pas excéder trois (3) ans.

2021.77 du 29 mars 2021

Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales de Seine-et-Marne d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour l'établissement d'accueil de jeune enfant « Crèche Collective Les Moussaillons » ayant pour objet d'intégrer le bonus territoire Ctg qui est une aide complémentaire à la prestation de service versée.

L'avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

2021.78 du 29 mars 2021

Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales de Seine-et-Marne d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour l'établissement d'accueil de jeune enfant « Halte-Garderie La Farandole » ayant pour objet d'intégrer le bonus territoire Ctg qui est une aide complémentaire à la prestation de service versée.

L'avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

2021.79 du 29 mars 2021

Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales de Seine-et-Marne d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour l'établissement d'accueil de jeune enfant « Halte-Garderie Les Matinées à Jouer » ayant pour objet d'intégrer le bonus territoire Ctg qui est une aide complémentaire à la prestation de service versée.

L'avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

2021.80 du 29 mars 2021

Signature avec la Caisse d'Allocation Familiales de Seine-et-Marne d'un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour l'établissement d'accueil de jeune enfant « Micro Crèche Arc en Ciel » ayant pour objet d'intégrer le bonus territoire Ctg qui est une aide complémentaire à la prestation de service versée.

L'avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021.

2021.81 du 31 mars 2021

Clause d'indexation sur le montant du loyer du Bail avec la société MSL-SEM au 1^{er} avril 2021 comme suit :

Date d'application	Indice de référence	Montant annuel du loyer Hors Taxes
1er avril 2019	ILAT 3T2018 = 112,74	3 811,50 €
1er avril 2021	ILAT 3T2020 = 114,23	3 861,87 €

ILAT = Indice des Loyers des Activités Tertiaires

2021.82 du 1^{er} avril 2021

Clause d'indexation sur le montant du loyer du Bail avec la société Flex Fuel Energy Development au 1^{er} mai 2021 comme suit :

Date d'application	Indice de référence	Montant annuel du loyer Hors Taxes
1er mai 2021	ILAT 4T2019 = 115,43	93 9110,24 €
1er mai 2021	ILAT 4T2020 = 114,063	92 795,64 €

ILAT = Indice des Loyers des Activités Tertiaires

2021.83 du 1^{er} avril 2021

Signature d'une convention pour l'année 2021 avec le Département de Seine et Marne ayant pour objet de définir les modalités du partenariat concernant l'accueil et l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA.

DONT ACTE.

DELIBERATIONS

Le Conseil communautaire autorise le Président à ajouter à l'ordre du jour un vote sur le conventionnement avec les personnels de santé dans le cadre de la campagne de vaccination.

- **Délibération n°2021.88 : Convention avec les personnels de santé dans le cadre de la campagne de vaccination**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- D'autoriser la Communauté de communes de Moret Seine et Loing à contractualiser avec le personnel soignant nécessaire à la campagne vaccinale gérée par Moret Seine et Loing et la ville de Thomery, conformément au modèle de convention joint en annexe ;
- De fixer le taux horaire de vacation à :
 - 50 euros entre 8 heures et 20 heures ;
 - 75 euros entre 20 heures et 23 heures et entre 6 heures et 8 heures ;
 - 100 euros entre 23 heures et 6 heures ainsi que le dimanche et les jours fériés.

- **Délibération n°2021.89 : Petites Villes de Demain (PVD)**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'autoriser la CCMSL à concourir à la réalisation des projets PVD par la recherche de financements et la création d'un poste de manager de centre-ville.

- **Délibération n°2021.90 : Règlement intérieur du centre aquatique du Grand Jardin**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'approuver le règlement intérieur du Centre Aquatique annexé à la délibération.

- **Délibération n°2021.91 : Thématiques et tarifs des stages – Été 2021**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE d'approuver le planning des stages aux tarifs indiqués :

STAGES A THEMES - SPORTS'CCMSL (INTERNES & SPECIFIQUES)							TARIFS			PUBLIC	
DATE	THEME	INFRASTRUCTURE	LIEU DE RDV	COMMUNE	HORAIRE	TYPE	Q1	Q2	Q3	AGE	EFFECTIF
ÉTÉ 2021											
Les 12, 13, 15 et 16 juillet 2021	SPORTS US	Gymnase et extérieur	Gymnase et (navette départ Nord)	Montigny s/loing	14h00/17h00	INTERNE éduc CCMSL	23,00	28,00	33,00	12-14ans et 15-17 ans	24 (12+12)
Lundi 12 juillet 2021	PSC1 - 1er secours (diplômé)	Salle "Aproter"	Prugnat	Moret-Loing et Orvanne	9h00/17h00	SPECIFIQUE UDSP 77	19,00	24,00	29,00	14-17 ans	10
Les 12, 13, 15 et 16 juillet 2021	EQUITATION	Centre Equestre	Montigny	Montigny	14h00/17h00	SPECIFIQUE Centre équestre	64,00	80,00	96,00	6-11 ans	12
Du 19 au 23 juillet 2021	NEW'SPORTS	Salle Polyvalente et city stade	Salle Polyvalente	Villemer	14h00/17h00	INTERNE éduc CCMSL	28,00	35,00	42,00	6-8 ans et 9-11 ans	24 (12+12)
Du 23 au 27 août 2021	GOLF	Golf	La Forteresse	Thoury Ferottes	14h00/16h30	SPECIFIQUE La forteresse	40,00	50,00	60,00	11-17 ans	18
ÉTÉ 2021	CANOE-KAYAK	Descente du Loing	MLO	MLO	en Journée	Spécifique association	16,00	20,00	24,00	Famille	par 2

• **Délibération n°2021.92 : Vente de nouveaux produits**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE :

- la mise en vente des produits comme indiqués dans le tableau ci-dessous à l'office de tourisme Moret Seine et Loing :

Producteurs	Produits	Prix de Vente TTC
APISAIN TANGE (St Ange le Viel)	Coffret découverte « Peau de Miel » comprenant	
	Coffret	1,00 €
	Pot de miel été (250 gr)	4,50 €
	Savon au miel	5,50 €
	Cannelé shampoing au miel	3,00 €
	Shampoing au miel	9,00 €
DES LIS CHOCOLAT	Sablés biards	4,50 €
	Sucre d'orge (10 bâtons)	12,50 €
	Bonbonnière sucre d'orge	5,60 €
	Confit de rose (75 g)	4,00 €
	Confit royal de pomme (220 gr)	5,90 €
	Sirop de coquelicot (50 cl)	6,00 €
	Bonbon au coquelicot (sachet)	5,30 €
	Confit de coquelicot (75 g)	4,00 €

- l'actualisation des tarifs ci-dessous des produits vendus à l'office de tourisme de Moret Seine et Loing :

Vendeur	Produits	Prix de Vente TTC
Librairie les Petits Papiers	M2417 OT mini Forêt de Fontainebleau	8,70 €
	2417 OT – Forêt de Fontainebleau	13,40 €
	2517 SB – Montereau-Fault-Yonne / Moret sur Loing	13,40 €
	D77 Seine et Marne	5,20 €

• **Délibération n°2021.93 : Vote du taux de cotisation foncière des entreprises - 2021**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

FIXE à compter du 1er Janvier 2021, le taux de Cotisation Foncière des Entreprises – CFE à 26,29 %

• **Délibération n°2021.94 : Vote des taux de foncier bâti et non bâti - 2021**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

FIXE à compter du 1er Janvier 2021, les taux suivants :

- Taxe foncière sur le bâti à 3,60 % ;
- Taxe foncière sur le non bâti à 2,25 %

12 abstentions : Mrs ZAKEOSSIAN, FONTUGNE, ATLAN, JOCHMANS, BODIER, POUILLIER Mmes GAUDIN, SAVAL-BONET, EYRIGNOUX, DUMAS-PRIMBAULT, GRAU, SOUCHARD

• **Délibération n°2021.95 : Vote des taux d'enlèvement des ordures ménagères - 2021**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

FIXE les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, à compter du 1^{er} Janvier 2021, comme suit :

- ZIP 01 MORET : 10,40 % – Commune Nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne, Communes de Saint Mammès, Villecerf et Villemer ;
- ZIP 02 CHAMPAGNE : 10,90 % – Commune de Champagne sur Seine ;
- ZIP 03 THOMERY : 10,30 % – Commune de Thomery ;
- ZIP 05 VERNOU : 14,00 % – Commune de Vernou la Celle sur Seine ;
- ZIP 06 VILLE ST JACQUES : 18,00 % – Commune de Ville Saint Jacques ;
- ZIP 07 MONTIGNY SUR LOING : 9,90 % – Commune de Montigny sur Loing ;
- ZIP 09 VILLEMARECHAL : 14,70 % – Commune Nouvelle de Villemaréchal ;
- ZIP 10 DORMELLES : 13,90 % – Commune de Dormelles ;
- ZIP 11 FLAGY : 16,90 % – Commune de Flagy ;
- ZIP 01 AUTRES COMMUNES : 14,20 % – Communes de La Genevraye, Nonville, Paley, Remauville et Treuzy Levelay ;
- ZIP 02 SOUPPES / POLIGNY / NANTEAU : 13,90 % – Commune de Nanteau sur Lunain.

12 abstentions : Mrs ZAKEOSSIAN, FONTUGNE, ATLAN, JOCHMANS, BODIER, POUILLIER Mmes GAUDIN, SAVAL-BONET, EYRIGNOUX, DUMAS-PRIMBAULT, GRAU, SOUCHARD

• **Délibération n°2021.96 : Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations - Fixation du produit de la taxe GEMAPI à compter du 1er janvier 2021**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

FIXE le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations GEMAPI à 139 400 € à compter du 1er Janvier 2021.

• **Délibération n°2021.97 : BUDGET 2021 – subventions et participations**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACCORDE les subventions suivantes (compte 6574) :

- ASCCAS Foyer des élèves du Collège de Moret sur Loing : 8 272 € ;
- Association sportive mixte du Collège de Moret sur Loing : 460 € ;
- SEGPA Collège de Champagne sur Seine : 6 980 € ;
- Foyer des élèves du Collège de Champagne sur Seine : 2 034 € ;
- UNSS du Collège de Champagne sur Seine : 460 € ;
- Foyer des élèves du Collège Jacques Prévert à Lorrez le Bocage : 1 000 € ;
- La Palme Aquadémique : 1 525 € ;

ACCORDE les participations suivantes, selon les conventions d'objectifs ou de partenariat signées, sur présentation de factures ou appel de fonds :

- Mission Locale de la Seine et du Loing : 44 000 € - Compte 65738 ;
- Foyer des élèves du Collège Elsa Triolet : 600 € - Compte 6574 ;
- Act'Art 77 – Scènes Rurales : 17 500 € - Compte 6574 ;
- Association Musique en Seine: 30 310 € - Compte 6574 ;
- Association Accords : 49 046 € - Compte 6574 ;
- Association Seine Harmonie : 21 142 € - Compte 6574 ;
- Université Rurale Seine et Loing : 4 000 € - Compte 6574 ;
- SEM MSL : 230 000 € - Compte 6574 ;

- Seine et Marne Environnement – Dispositif SARE (service d’accompagnement de la rénovation énergétique) : 24 000 € - Compte 6574 ;
 - CIDFF – Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles (convention d’objectifs) : 7 000 € – Compte 6574 ;
 - Paris Plus : 4 700 € (Budget Annexe Office de Tourisme) – Compte 6574.
- **Délibération n°2021.98 : Participation aux ALSH - Journées Enfants 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

FIXE la participation financière à 5,67 € par journée enfant réalisée en 2020 aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement situés sur le territoire de Moret Seine et Loing ;

PRECISE que cette participation est versée uniquement pour les enfants demeurant sur le territoire de Moret Seine et Loing.

- **Délibération n°2021.99 : Participation aux accueils périscolaires - Journées Enfants 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

FIXE la participation financière à 0,50 € par journée/enfant réalisée en 2020 (hors temps extrascolaires, vacances scolaires et mercredis). Le système de calcul du nombre de journée/enfant se décompose comme suit :

- Une présence d’un enfant le matin avant l’ouverture de l’école = une journée/enfant soit 0,50 € ;
- Une présence d’un enfant le soir après la fermeture de l’école = une journée/enfant soit 0,50 € ;
- Les temps de pause méridienne ou de restauration ne sont pas pris en compte.

PRECISE que cette participation est versée uniquement pour les enfants demeurant sur le territoire de Moret Seine et Loing.

- **Délibération n°2021.100 : Budget Principal M14 CC Moret Seine et Loing - Budget 2021 - Affectation des résultats de clôture de l’exercice 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

CONSTATE les résultats suivants :

- La section d’investissement fait apparaître un déficit de 1 213 473,37 €
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 6 963 437,81 €
- Les restes à réaliser font apparaître un besoin de financement de 176 761,18 €

DECIDE de reprendre et d’affecter par anticipation les résultats de l’exercice 2020 dès le budget primitif 2021

AFFECTE au Budget 2021 – Communauté de Communes Moret Seine et Loing les résultats 2020 de la façon suivante :

- C/ D 001 – Solde d’exécution de la section d’investissement négatif reporté : 1 390 234,55 €
- C/ R 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 1 390 234,55 €
- C/ R 002 – Résultat de la section de fonctionnement reporté : 5 573 203,26 €

- **Délibération n°2021.101 : Budget Annexe M14 Office de Tourisme Moret Seine et Loing - Budget 2021 - Affectation des résultats de clôture de l’exercice 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

CONSTATE les résultats suivants :

- La section d’investissement fait apparaître un excédent de 306,50 €
- La section de fonctionnement fait apparaître un résultat de 0,00 €

DECIDE de reprendre et d’affecter par anticipation les résultats de l’exercice 2020 dès le budget primitif 2021

AFFECTE au Budget 2021 – Office de Tourisme Moret Seine et Loing les résultats 2020 de la façon suivante :

- C/ R 001 – Solde d’exécution de la section d’investissement positif reporté : 306,50 €
- C/ R 002 – Résultat de la section de fonctionnement reporté : 0,00 €

- **Délibération n°2021.102 : Budget Annexe M4 Hôtels Entreprises Moret Seine et Loing - Budget 2021 - Affectation des résultats de clôture de l’exercice 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

CONSTATE les résultats suivants :

- La section d’investissement fait apparaître un déficit de 82 740,06 €
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 423 964,98 €

DECIDE de reprendre et d’affecter par anticipation les résultats de l’exercice 2020 dès le budget primitif 2021

AFFECTE au Budget 2021 – Hôtels Entreprises Moret Seine et Loing les résultats 2020 de la façon suivante :

- C/ D 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement négatif reporté : 82 740,06 €
- C/ R 1068 – Autres réserves : 82 740,06 €
- C/ R 002 – Résultat de la section de fonctionnement reporté : 341 224,92 €

- **Délibération n°2021.103 : Budget Annexe M14 Pôle Economique des Renardières - Budget 2021 - Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

CONSTATE les résultats suivants :

- La section d'investissement fait apparaître un déficit de 186 832,17 €
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 213 706,24 €

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2020 dès le budget primitif 2021

AFFECTE au Budget 2021 – Pôle Economique des Renardières les résultats 2020 de la façon suivante :

- C/ D 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement négatif reporté : 186 832,17 €
- C/ R 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 186 832,17 €
- C/ R 002 – Résultat de la section de fonctionnement reporté : 26 874,07 €

- **Délibération n°2021.104 : Budget Annexe M14 Ancien Site ABB - Budget 2021 - Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

CONSTATE les résultats suivants :

- La section d'investissement fait apparaître un excédent de 295 198,94 €
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 2 332,27 €

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2020 dès le budget primitif 2021

AFFECTE au Budget 2021 – Ancien Site ABB les résultats 2020 de la façon suivante :

- C/ R 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement positif reporté : 295 198,94 €
- C/ R 002 – Résultat de la section de fonctionnement reporté : 2 332,27 €

- **Délibération n°2021.105 : Budget Annexe M14 CISPD - Budget 2021 - Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2020**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

CONSTATE les résultats suivants :

- La section d'investissement fait apparaître un résultat de 0,00 €
- La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 519,73 €

DECIDE de reprendre et d'affecter par anticipation les résultats de l'exercice 2020 dès le budget primitif 2021

AFFECTE au Budget 2021 – CISPD les résultats 2020 de la façon suivante :

- C/ R 002 – Résultat de la section de fonctionnement reporté : 519,79 €

- **Délibération n°2021.106 : Admission en non-valeur**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables figurant dans le tableau ci-dessous - ces créances feront l'objet d'un mandat à l'article 6541.

Exercice	Référence	Reste dû	Motifs de la présentation
2016	T – 704	0,05 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
2008	T – 297	46,62 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2008	T – 425	34,41 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2008	T – 560	46,62 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2008	T – 650	46,62 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2011	T – 18	316,57 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2017	T – 310	5,87 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
2013	T – 751	0,96 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
2007	T – 1153	34,02 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet

2007	T – 564	34,83 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2007	T – 777	5,88 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2007	T – 884	37,26 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2007	T – 975	34,02 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2008	T – 138	46,62 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2008	T – 233	46,62 €	Combinaison infructueuse d'actes / Poursuite sans effet
2008	T – 1003	12,87 €	RAR inférieur au seuil de poursuite

• **Délibération n°2021.107 : Provisions créances douteuses**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de constituer une provision pour créances douteuses à hauteur de 480 € sur le Budget Annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing.

• **Délibération n°2021.108 : Admission en créances éteintes**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'admettre créances éteintes les créances irrécouvrables figurant dans le tableau ci-dessous - ces créances feront l'objet d'un mandat à l'article 6542 du Budget Annexe Ancien Site ABB.

Exercice	Référence	Reste dû	Motifs de la présentation
2010	T – 8	6 458,25 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2010	T – 9	6 585,48 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 12	182,10 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 18	6 664,40 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 24	15 410,46 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 28	6 664,40 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 3	6 585,48 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 8	6 585,48 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 25	15 410,46 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 29	15 595,13 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 30	15 410,46 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire
2011	T – 34	15 410,46 €	Clôture insuffisante actif sur RJ / Liquidation judiciaire

• **Délibération n°2021.109 : Budget Primitif 2021 – Budget Principal M14 CCMSL**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

ADOpte le Budget Primitif 2021 de la Communauté de Communes de Moret Seine et Loing.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	3 430 830 €	013 – Atténuations de charges	65 500 €
012 – Charges de personnel	6 996 740 €	70 – Produits des services	721 700 €
014 – Atténuation de produits	4 337 712 €	73 – Impôts et taxes	18 422 788 €
65 – Charges de gestion courante	7 622 097 €	74 – Dotations, subventions et participations	3 600 800 €
66 – Charges financières	368 000 €	75 – Produits de gestion courante	93 140 €
67 – Charges exceptionnelles	17 910 €	76 – Produits financiers	17 400 €
022 – Dépenses imprévues	1 082 €	77 – Produits exceptionnels	40 €
023 – Virement à la section d'investissement	5 450 000 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 100 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	354 300 €	002 – Résultat reporté	5 573 203 €

TOTAL	28 578 671 €	TOTAL	28 578 671 €
-------	--------------	-------	--------------

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	52 199,90 €	13 – Subventions d'investissement	387 105 €
204 – Subventions équipement versées	1 146 000 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	1 497 650 €	23 – Immobilisation en cours	100 000 €
23 – Immobilisation en cours	2 411 914 €	10 – Immobilisations corporelles	1 441 690,08 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	1 273 800 €	165 – Dépôts et cautionnement reçus	760 €
27 – Autres immobilisations financières	400 000 €	27 – Autres immobilisations financières	50 000 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 100 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	648 805 €
Restes à réaliser	1 690 411,10 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	5 450 000 €
001 – Solde d'exécution négatif	1 390 235 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	354 300 €
		Restes à réaliser	1 513 649,92 €
TOTAL	9 946 310,00 €	TOTAL	9 946 310,00 €

12 abstentions : Mrs ZAKEOSSIAN, FONTUGNE, ATLAN, JOCHMANS, BODIER, POUILLIER Mmes GAUDIN, SAVAL-BONET, EYRIGNOUX, DUMAS-PRIMBAULT, GRAU, SOUCHARD

- **Délibération n°2021.110 : Budget Primitif 2021 - Budget Annexe M14 Office de Tourisme Moret Seine et Loing**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
ADOpte le Budget Primitif 2021 – Office de Tourisme de Moret Seine et Loing.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	135 780 €	013 – Atténuations de charges	0 €
012 – Charges de personnel	239 120 €	70 – Produits des services	10 000 €
014 – Atténuation de produits	20 000 €	73 – Impôts et taxes	50 000 €
65 – Charges de gestion courante	5 700 €	74 – Dotations, subventions et participations	0 €
66 – Charges financières	0 €	75 – Produits de gestion courante	347 574 €
67 – Charges exceptionnelles	2 000 €	76 – Produits financiers	0 €
68 – Provisions semi-budgétaires	480 €	77 – Produits exceptionnels	0 €
023 – Virement à la section d'investissement	4 184 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 €	002 – Résultat reporté	0 €
TOTAL	407 574 €	TOTAL	407 574 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0 €	13 – Subventions d'investissement	0 €
204 – Subventions équipement versées	0 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	4 800 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
23 – Immobilisation en cours	0 €	10 – Immobilisations corporelles	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €	27 – Autres immobilisations financières	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	4 184 €
001 – Solde d'exécution négatif	0 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	310 €
		001 – Résultat reporté	306 €
TOTAL	4 800 €	TOTAL	4 800 €

• **Délibération n°2021.111 : Budget Primitif 2021 – Budget Annexe M14 Hôtel Entreprises**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
ADOpte le Budget Primitif 2021 – Hôtels Entreprises de Moret Seine et Loing.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	139 590 €	013 – Atténuations de charges	0 €
012 – Charges de personnel	0 €	70 – Produits des services	0 €
014 – Atténuation de produits	0 €	73 – Impôts et taxes	0 €
65 – Charges de gestion courante	108 617 €	74 – Dotations, subventions et participations	0 €
66 – Charges financières	47 400 €	75 – Produits de gestion courante	181 150 €
67 – Charges exceptionnelles	82 000 €	76 – Produits financiers	0 €
022 – Dépenses imprévues	3 407 €	77 – Produits exceptionnels	1 850 €
023 – Virement à la section d'investissement	128 956 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 346 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 600 €	002 – Résultat reporté	341 224 €
TOTAL	544 570 €	TOTAL	544 570 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0 €	13 – Subventions d'investissement	0 €
204 – Subventions équipement versées	0 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	0 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
23 – Immobilisation en cours	0 €	10 – Immobilisations corporelles	82 741 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	143 210 €	27 – Autres immobilisations financières	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 346 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	128 956 €

001 – Solde d'exécution négatif	82 741 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 600 €
		001 – Résultat reporté	0 €
TOTAL	246 297 €	TOTAL	246 297 €

• **Délibération n°2021.112 : Budget Primitif 2021 – Budget Annexe M14 Pôle Economique des Renardières**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
ADOpte le Budget Primitif 2021 – Pôle Economique des Renardières.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	427 000 €	013 – Atténuations de charges	0 €
012 – Charges de personnel	0 €	70 – Produits des services	0 €
014 – Atténuation de produits	0 €	73 – Impôts et taxes	0 €
65 – Charges de gestion courante	0 €	74 – Dotations, subventions et participations	48 326 €
66 – Charges financières	45 000 €	75 – Produits de gestion courante	0 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	76 – Produits financiers	0 €
022 – Dépenses imprévues	0 €	77 – Produits exceptionnels	0 €
023 – Virement à la section d'investissement	0 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 200 €	002 – Résultat reporté	26 874 €
TOTAL	475 200 €	TOTAL	475 200 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0 €	13 – Subventions d'investissement	0 €
204 – Subventions équipement versées	0 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	400 000 €
21 – Immobilisations corporelles	93 096 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
23 – Immobilisation en cours	0 €	10 – Immobilisations corporelles	186 833 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	110 000 €	27 – Autres immobilisations financières	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	199 896 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	0 €
001 – Solde d'exécution négatif	186 833 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 200 €
		001 – Résultat reporté	0 €
TOTAL	789 929 €	TOTAL	789 929 €

• **Délibération n°2021.113 : Budget Primitif 2021 – Budget Annexe M14 Ancien Site ABB**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
ADOpte le Budget Primitif 2021 – Ancien Site ABB de Moret Seine et Loing.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	10 000 €	013 – Atténuations de charges	0 €
012 – Charges de personnel	0 €	70 – Produits des services	0 €
014 – Atténuation de produits	0 €	73 – Impôts et taxes	0 €
65 – Charges de gestion courante	117 000 €	74 – Dotations, subventions et participations	128 668 €
66 – Charges financières	4 000 €	75 – Produits de gestion courante	0 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	76 – Produits financiers	0 €
022 – Dépenses imprévues	0 €	77 – Produits exceptionnels	0 €
023 – Virement à la section d'investissement	0 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	002 – Résultat reporté	2 332 €
TOTAL	131 000 €	TOTAL	131 000 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0 €	13 – Subventions d'investissement	0 €
204 – Subventions équipement versées	0 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	6 538 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
23 – Immobilisation en cours	0 €	10 – Immobilisations corporelles	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	288 660 €	27 – Autres immobilisations financières	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	0 €
001 – Solde d'exécution négatif	0 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
		001 – Résultat reporté	295 198 €
TOTAL	295 198 €	TOTAL	295 198 €

• **Délibération n°2021.114 : Budget Primitif 2021 – Budget Annexe M14 CISPD**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
ADOpte le Budget Primitif 2021 – CISPD.

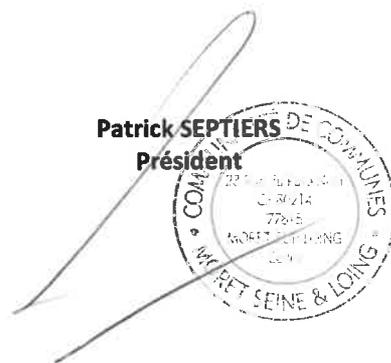
Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 – Charges à caractère général	2 519 €	013 – Atténuations de charges	0 €
012 – Charges de personnel	0 €	70 – Produits des services	0 €
014 – Atténuation de produits	0 €	73 – Impôts et taxes	0 €
65 – Charges de gestion courante	0 €	74 – Dotations, subventions et participations	2 000 €
66 – Charges financières	0 €	75 – Produits de gestion courante	0 €

67 – Charges exceptionnelles	0 €	76 – Produits financiers	0 €
022 – Dépenses imprévues	0 €	77 – Produits exceptionnels	0 €
023 – Virement à la section d'investissement	0 €	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	002 – Résultat reporté	519 €
TOTAL	2 519 €	TOTAL	2 519 €

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
20 – Immobilisations incorporelles	0 €	13 – Subventions d'investissement	0 €
204 – Subventions équipement versées	0 €	16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	0 €	23 – Immobilisation en cours	0 €
23 – Immobilisation en cours	0 €	10 – Immobilisations corporelles	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €	27 – Autres immobilisations financières	0 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	0 €
001 – Solde d'exécution négatif	0 €	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
		001 – Résultat reporté	0 €
TOTAL	0 €	TOTAL	0 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Patrick SEPTIERS
Président



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun – sis 43 rue du Général de Gaulle – 77008 MELUN CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de l'affichage du présent compte-rendu.